

Pièces à joindre à votre dossier

- « Formulaire d'inscription au TEF IRN » dûment rempli & signé
- Une photocopie de votre carte de séjour resto & verso (en cours de validité)
- Une photo d'identité & une enveloppe au format lettre suivie
- Règlement de vos frais d'inscription : 180 euros en chèque à l'ordre de « UELAS » ou par virement (voir RIB page 1)



Important : *Merci de bien marquer vos coordonnées, numéro de téléphone, adresse, e-mail et de joindre les frais d'inscription à votre dossier. Votre inscription sera effective à la réception de ces documents.*

Une convocation vous sera envoyée ensuite par email avec vos horaires de passage pour votre test, l'adresse du centre et également un plan d'accès.

Ce qu'il faut savoir sur le TEF IRN

Le test TEF carte de résident se compose de trois parties :

- compréhension écrite (CE) : 13 questions QCM, **30 minutes, sur ordinateur**
- compréhension orale (CO): 17 questions QCM, **10 minutes, sur ordinateur**
- expression écrite (EE): 2 textes à écrire, de 40 et 80 mots minimum, **30 minutes, sur ordinateur**
- expression orale (EO): 2 sections **de 5 minutes chacune, avec un examinateur**
- Une fois que vous serez inscrit, nous vous enverrons votre convocation, le manuel du candidat ainsi que des liens sur internet pour vous aider à vous préparer au test.

Nous vous informons que votre **attestation de résultats vous sera transmise par email sous un délai d'un mois après la session.**